Refuge de nuit. — *Nuit du 2 au 3 mars.* — Journaliers, 3; faïencier, 1; cultivateur, 1; maçons, 2; Tisserand, 1; ajusteurs, 2; cordonnier, 1; ouvrier en parapluies 1; coiffeur, 1; peintre, 1; typographe 1; maréchal, 1; forgeron, 1; boucher, 1; tarandeur, 1; terrassiers, 2; Total, 22.

Travaux à l'aiguille. — Leçons et cours particuliers par Mme Verdonck, 16, rue de l'Industrie. 51046

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

4 MARS 1743. — Le lieutenant et les échevins du Marquisat de Roubaix déclarent que les visites faites par les égards de la manufacture chez les ouvriers qui demeurent sur le district de Tourcoing ne doivent être regardées que comme des visites de maître à ouvrier; que ces visites qu'on veut bien souffrir ne pourront tirer à conséquence; n'entendant préjudicier en aucune façon aux droits et à la juridiction des magistrats de Tourcoing. (*Archives de Roubaix*, HH, 41, f° 105).

4 MARS 1864. — La Chambre consultative s'excuse de ne pouvoir fournir les renseignements de statistique industrielle demandés par le Ministère. « L'essence de l'industrie roubaisienne c'est l'invention et le perfectionnement; un secret absolu est donc nécessaire pour en assurer le succès. Il nous est impossible d'aller demander à nos industriels le nombre d'ouvriers qu'ils occupent, les salaires qu'ils leur paient, la quantité et la valeur des matières premières qu'ils emploient et des produits qu'ils fabriquent. Nous n'obtiendrions que des refus positifs ou des renseignements inexacts; » (*Histoire de la Chambre consultative de Roubaix*, p. 321).

TOURCOING

Le Minck. — Pendant le mois de février, on a vendu au Minck, 10,284 kilogs de maréé et 14,800 huîtres.

Deux jeunes voleuses. — Mardi après-midi, l'agent de service au boulevard, a arrêté deux jeunes filles de Roubaix, portant dans leurs tabliers de la laine en bobines et en mèches provenant évidemment de vols. L'enquête continue.

Une femme ivre morte. — Lundi, à 8 heures du soir, on amenait au poste, sur une voiture à bras, la nommée Juliette Gauchergne, femme Cotture, demeurant rue du Tissage, à la Croix-Rouge. Elle était tombée rue de Gand et n'avait pu se relever. Impossible de se représenter un tableau plus révoltant.

Une triste affaire. — Philémon R..., âgé de 15 ans, qui est tombé d'une hauteur de 6 mètres il y a quelques années, ne jouit pas de la plénitude de ses facultés. On l'avait placé dans une épicerie « pour apprendre le commerce. » Il paraît qu'il se serait approprié quelques petites sommes.

L'épicière a déposé une plainte que la mère de R... « a fortement appuyée !! »

Mouveaux. — *Vol de cuivre.* — Vendredi dernier, le garde Gallois, rencontrait, chemin des Carliers, un individu, conduisant une brouette, chargée de bouts de tuyaux en cuivre, qu'il déclara avoir achetés chez un sieur Mille, au Pont-de-Marcq, et qu'il allait faire livraison à M. Van Brussel, marchand de chiffons, au Blanc-Seau, avec qui il était en relations d'affaires. « Du reste, ajouta-t-il, voici mon livret en règle. » Le garde prit le livret et dit à l'individu qu'il allait l'accompagner jusqu'à destination pour compléter les renseignements.

M. Van Brussel était couché. Pendant que M. Gallois frappait à la porte pour le faire lever le quidam sauvegarde brouette et tuyaux, prit ses jambes à son cou et était déjà loin avant que le garde ne fût revenu de son ébahissement.

Le livret est au nom de Pierre Debeufre, né à Anseleghem (Belgique), ayant demeuré longtemps à Roulers.

M. Van Brussel a déclaré n'avoir jamais fait d'affaires avec l'homme et ne pas le connaître.

La brouette, estimée 10 francs, et le chargement, valant au moins 70 fr., sont remisés à la mairie de Mouveaux.

— Vol de pommes de terre. — Dimanche, pendant la messe, deux voleurs se sont introduits dans la maison de campagne de M. J.-B. Screpel, à front de la route départementale n° 23, et sont descendus à la cave où se trouvaient 150 kilog de pommes de terre, appartenant par moitié à MM. Dennequin, jardinier de M. Screpel, et Lenourt, cultivateur à Mouveaux.

Les sacs furent chargés sur une brouette, que les hommes avaient amenée avec eux, et ils partirent, comme des gens qui sortent de chez eux.

Mais ils avaient été vus par une voisine, Mme Célina Duterte, femme Millescamps. La servante, rentrée peu après, donna l'alarme et M. Mescaert, jardinier de M. Jonglez, se mit à la poursuite des voleurs qu'il eut bientôt rejoints. L'un des deux parvint à se sauver; mais l'autre fut moins heureux et resta aux mains du courageux jardinier.

Ce malheureux s'appelle Victor Demoor, âgé de 17 ans, tisserand, demeurant à Tourcoing, chemin des Carliers. Il a refusé énergiquement de faire connaître le nom de son compagnon, plus coupable que lui sans doute, car il est plus âgé. Demoor a été conduit mardi matin à Lille.

Marcq-en-Barœul. — Marie Tytgat, femme Isidore Bibaut, âgée de 24 ans, est mariée à Thielt (Belgique). Elle a deux enfants et son mari est à l'hopital. Elle a tout abandonné pour venir tenir ménage au Pont-de-Marcq, avec un sieur Henri Vanderhagheu. Profitant de l'absence de deux voisines, elle s'introduisit dans les maisons et fit main basse sur tous les objets à sa convenance, drap d'enfants, torchons, laine, mouchoirs, etc.

Le garde de Marcq vint faire une perquisition chez elle. Elle monta précipitamment au grenier; mais le garde l'ayant suivie sans qu'elle s'en aperçut, il la vit cacher des marchandises sous un tas de paille. Il n'y avait plus moyen de nier. Elle s'enfuit précipitamment et se sauva en Belgique.

Les gendarmes ayant été informés qu'elle était de retour, se rendirent à Marcq, mardi, dans la matinée et finirent par découvrir la voleuse dans une étroite d'é[illegible] sous l'escalier de la maison de l'une des deux voisines qu'elle avait volé !

Elle offrit en larmoyant, de rendre tout ce qu'elle avait pris, si on ne l'arrêtait pas. Voyant que ce moyen ne lui réussissait pas, elle chercha à glisser des pièces de 5 francs dans les mains du garde et des gendarmes.

Elle a été amenée à la prison de Tourcoing et sera dirigée aujourd'hui mercredi sur Lille.

LILLE

M. Jules Cambon à Berlin — Plusieurs journaux annoncent que M. Jules Cambon, ancien préfet du Nord actuellement ambassadeur à Madrid, remplacerait M. Herbette comme ambassadeur à Berlin.

A l'ouverture des Cortès qui a eu lieu lundi à Madrid, on a, paraît-il, beaucoup remarqué que l'ambassadeur d'Allemagne aurait salué très affectueusement le représentant du gouvernement français, en entrant dans la tribune diplomatique.

Quant à M. Herbette, il irait, assure-t-on, à Londres ou à Constantinople.

La commission départementale. — La commission départementale se réunira aujourd'hui mercredi à deux heures et demie précises.

Les examens de l'enseignement primaire. — Les divers examens de l'enseignement primaire auront lieu aux dates suivantes :

Certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin : lundi 11 mai.

Bourses d'enseignement primaire supérieur : jeudi 28 mai.

Certificat d'aptitude à l'enseignement du chant : lundi 1er juin.

Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes : le lundi 15 juin ; inscription jusqu'au 20 mai.

Certificat d'aptitude au professorat : pour les aspirants, le lundi 22 juin ; pour les aspirantes, le lundi 29 juin.

Brevets de capacité (élémentaire et supérieur).

1re session. — Aspirantes : brevet élémentaire, lundi 29 juin; brevet supérieur, le lundi 6 juillet.

Aspirants : brevet élémentaire, le vendredi 10 juillet; brevet supérieur, le lundi 20 juillet.

2e session. — Aspirantes : brevet élémentaire le 12 octobre; brevet supérieur le lundi 19 octobre.

Aspirants : Brevet élémentaire le lundi 26 octobre; brevet supérieur le mardi 3 novembre.

Certificat d'aptitude à l'inspection primaire et à la direction des écoles normales, le vendredi 17 juillet.

Certificat d'aptitude à l'enseignement du travail manuel : le lundi 20 juillet.

Certificat d'études primaires supérieures : le jeudi 13 juillet.

Bourses de séjour à l'étranger : le lundi 27 juillet.

Admissions des élèves maîtres et des élèves maîtresses dans les écoles normales primaires : le mercredi 29 juillet.

Un employé infidèle. — Un chargeur de la poste de Lille, détaché à la gare, est parti avec les dépêches chargées d'Haubourdin, et vient d'être arrêté à Paris lorsqu'il était parti par l'*express* de 7 h. 40. Il a été arrêté à l'arrivée [illegible]

Fin de la grève de Moulins Lille. — La grève qui s'était déclarée, vendredi dernier, au tissage de MM. Wallaert, est terminée.

Les ouvriers se sont engagés à reprendre le travail mercredi matin.

Baillet et Duthilleul. — M. Legrand s'est transporté à la maison centrale de Loos mardi, pour recevoir les dépositions de plusieurs détenus, au sujet des révélations qui leur ont été faites par les assassins d'Ascq, de Merlimont et d'autres lieux.

Il est maintenant établi que Duthilleul a aiguisé le tire point qui a servi à frapper le gardien de la prison de Loos. Voici encore une lonrde complicité à sa charge.

Indépendamment de cette constatation, M. Legrand a obtenu des témoignages d'après lesquels Dnthilleul sursit commis un autre crime horrible. Si les faits se confirment de nouvelles arrestations sont imminentes.

Nous ne pouvons entrer dans aucun détail avant que l'enquête sit élucidé cette nouvelle affaire. Nous espérons pouvoir sortir dans quelques jours de la réserve qui nous a été imposée.

Concerts et Spectacles

Le concert du « Choral Nadaud ». — Le *Choral Nadaud* avait préparé, mardi soir, pour ses invités, une audition de choix, un véritable régal artistique : les nombreux amateurs de belle et bonne musique qui s'étaient donné rendez vous à l'Hippodrome, y auront certainement passé une des meilleures soirées de cet hiver. Le programme très varié, très habilement composé, avait beaucoup plu ; la façon remarquable dont chacune de ses parties a été interprétée a enlevé tous les suffrages.

L'excellente phalange musicale, que M. Minssart dirige toujours avec tant d'autorité et de talent, a détaillé à ravir les délicatesses de la *Valse des Sonnes*, de Lanreut de Rillé : *Malborough*, du même auteur, un morceau original qui recèle d'ailleurs de grosses difficultés, a reçu une interprétation irréprochable : les applaudissements, faut-il le dire, n'ont pas fait défaut au Choral et à son chef.

Un charmant ténor, à la voix chaude et étendue, superbement timbrée et nuançant merveillesement les ciselures d'une partition, c'est M. Imbart De Latour, premier prix du Conservatoire de Paris, soit qu'il interprétât cette admirable et si grandiose page de la *Walkyrie*, de Wagner, soit qu'il soupirât ses jolies mélodies, le public ne se lassait pas de l'entendre. Un très-franc succès, et très mérité.

Non moins applaudi M. Alfred Bailly, le virtuose bien connu, dont l'archet se joue, avec une facilité et une aisance déroutantes des plus sérieuses difficultés : la *Fantaisie-caprice* de Vieuxtemps, la pierre d'achoppement de tant de violonistes, a été enlevée par M. Bailly avec une sûreté de jeu et une nervosité remarquables. Rappelé après l'exécution de la fantaisie sur la *Muette de Portici*, M. Bailly, dans quelques variations de Flotow, a fait chanter et soupirer délicieusement son instrument.

Mlle Maria Roëlants, premier prix du conservatoire de Bruxelles, a chanté avec beaucoup de sentiment et de justesse la légendaire valse du *Pardon de Ploërmel*, l'air des *Noces de Jeannette*, et l'une de ces exquises et si caressantes mélodies de Massenet : un bouquet a été offert à la jeune cantatrice à qui le public n'a pas ménagé ses bravos.

L'exécution du duo des *Pêcheurs de Perles*, du regretté Bizet, a mis de nouveau en relief la voix mâle et superbe de l'excellent baryton roubaisien, M. Henri Desbonnet : il avait un digne partenaire en M. Delestraint, dont tout le monde apprécie la jolie voix de ténor.

Que dire de M. Maurice Bouron qui n'ait été dit dans ces colonnes ? C'est l'incarnation vivante de ce dou que les latins avaient dénommé *vis comica*. Il va s'agit pas, lorsqu'on l'écoute, d'essayer de résister au rire : le rire vous emporte dans un irrésistible élan Toutes nos félicitations, encore une fois.

L'excellent pianiste roubaisieu, M. Meyer, a tenu le piano pendant toute l'audition, et a accompagé les artistes avec ce grand talent et cette charmante modestie que chacun se plait à louer en lui.

Le théâtre à Paris. — ODÉON : *Passionnément*, comédie en quatre actes, de M. Albert Delpit.

Comédie, ce n'est pas tout à fait exact. *Passionnément* serait plutôt un drame, peu dramatique. On en connaît la donnée par le roman de M. Albert Delpit. Une aventurière anglaise — l'exotisme triomphe ici comme dans la *Liliane* du Vaudeville — jette son dévolu sur trois ou quatre messieurs d'inégale importance, qu'elle honore simultanément de ses faveurs, mais qui s'aperçoivent assez vite du rôle ridicule qu'elle leur fait jouer. Le dernier est le moins heureux des quatre, il épouse !

Démasquée, elle continue son commerce jusqu'au jour où on la chasse ignominieusement de l'honnête maison où elle est entrée. Elle s'en va sans colère, et se promet, j'imagine, d'exercer ailleurs ses petits talents.

Le public a paru un peu surpris de la facilité avec laquelle se dénouent ses petites intrigues. Habituellement de pareilles femmes se vengent de leur ignominie en laissant derrière elles quelques ruines irréparables.

Rien de pareil dans *Passionnément*. On ne s'y bat pas, on ne s'y querelle guère, les victimes de l'Anglaise au lieu de se déchirer les unes les autres, conspirent ensemble pour se débarrasser de cette gêneuse, et, malgré le titre de la pièce, elles n'y mettent aucune espèce de passion. Je crois qu'elles auraient eu plus de succès si elles avaient cassé quelques vitres! C'est la passion qui manque dans *Passionnément*.

Les scènes fines, les jolis mots n'y manquent point, et, malgré cette froideur bien étonnante chez M. Albert Delpit, c'est encore ouvrage d'ouvrier.

Tribunal correctionnel de Lille

Présidence de M. HEDDE, vice-président

Audience du 3 mars

Toujours la fraude. — La semaine dernière, des douaniers en observation sur le territoire de Sailly, virent arriver un chariot attelé d'un cheval. Le véhicule paraît leur présenter des allures suspectes. L'examinant de très près, ils constatèrent en effet qu'il existait un double fond dans lequel était entassée une certaine quantité de tabac haché.

Le conducteur, appelé Louis Olivier, mis en état d'arrestation, déclara que cette marchandise de contrebande était destinée à une personne d'Estaires qu'il dit ne pas connaître.

A l'audieuce, il prétend comme il l'avait déjà soutenu à l'instruction qu'il doit être jugé non par le tribunal de Lille, mais par celui de Béthune (?). Malgré cela, les juges le condamnent à six mois d'emprisonnement et à une amende de deux mille cinquante francs.

Confiance trompée. — Laurence Jobart était venue chez Terlinck, tisserand, rue Pierre-de-Roubaix, pour y reprendre les affaires qu'elle avait laissées dans la chambre. Elle profita de l'absence de son ancien ami pour s'approprier une somme de quinze francs et trois mouchoirs.

Elle reconnait son méfait et encourt une condamnation à quarante jours d'emprisonnement. Gustave Duponchel qui était impliqué dans cette affaire pour avoir profité du vol, est, malgré ses dénégations, condamné à vingt jours.

Attaque nocturne. — Le 25 février, vers huit heures du soir, Henri Dumont et son beau frère Decourcelle, tous deux tisserands, à Wattrelos, sortaient du tissage de M. Dubar et tournaient le coin de la rue d'Alger, quand ils se virent assaillir par cinq ou six individus qui direut en les voyant : « Les voilà, ces vauriens ! »

Coups de pied et coups de poing se mirent à pleuvoir: cependant les cris que poussèrent les deux malheureux ouvriers mirent bientôt en fuite les agresseurs. Le lendemain, Henri Dumont apprit que l'un des assaillants était un nommé Joseph Rasson, qui travaille aussi à l'usine Dubar.

Rasson, interrogé, ne put nier avoir participé à l'attaque et donna pour prétexte qu'il avait voulu satisfaire une vengeance personnelle et avait pris Dumont et Decourcelle pour d'autres personnes.

Cette raison n'empêche point les juges de lui infliger deux mois d'emprisonnement et une amende de seize francs.

Montre et chaîne enlevées. — Une jeune fille de quinze ans, Marie X..., était en connaissance avec la femme Dujardin-Vecherwynkèle, à Roubaix. Après une visite de la jeune X.... Mme Dujardin constata la disparition d'une montre, de la chaîne et aussi d'un tablier. Comme on avait retrouvé le chronomètre au domicile de Marie X..., la jeune fille ne put qu'avouer le larcin qui lui vaut trois mois de correction. Me CONFORME.

NOUVELLES MILITAIRES

Appel des officiers de réserve. — Le ministre de la guerre a décidé que l'appel, en 1891, des officiers d'administration de réserve et de l'armée territoriale du service des hôpitaux militaires aurait lieu dans les conditions suivantes :

Réserves. — 160 officiers adjoints de 2e cl. seront convoqués par moitié, en deux séries, pour 28 jours, la 1re série du 6 mai au 2 juin, la 2e du 1er au 28 octobre.

Armée territoriale. — 130 officiers adjoints de 2e cl. seront convoqués par moitié, en deux séries pour 13 jours; la 1re série, du 21 mai au 2 juin, la 2e série du 16 au 28 octobre.

Le Ministre de la guerre vient d'adopter une excellente réforme dans l'habillement des officiers d'infanterie. Il leur a donné la capote grise du soldat à la place du cabau ou manteau bleu de roi, qui les signalait de loin aux coups de l'ennemi. Après l'extension qu'a prise dans ces derniers temps, la portée des armes de guerre, cette modification s'imposait.

Le départ du général Mathelin. — Le général Loizillou, commandant en chef le 1er corps d'armée, adresse aux troupes de la 2e division l'ordre du jour suivant :

« Par décret présidentiel du 24 février 1891, M. le général Mathelin, commandant la 2e division d'infanterie et les subdivisions d'Arras, de Béthune, de St-Omer et de Dunkerque, est nommé au commandement du 15e corps d'armée à Marseille, en remplacement de M. le général Japy, placé dans la section de réserve.

» En portant cette nomination à la connaissance des corps et services sous ses ordres, le général commandant le 1er corps d'armée adresse ses sincères félicitations à M. le général Mathelin pour la distinction flatteuse et la marque de confiance que ses services et appréciés ces qualités éminentes lui ont méritées de la part du gouvernement. Il ne veut pas se séparer de cet officier général distingué, sans le remercier devant tous du concours précieux qu'il a trouvé en lui en toutes circonstances, et sans l'assurer qu'il emporte dans son nouveau commandement l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connu au 1er corps d'armée. » LOIZILLON. »

— Le général Mathelin nommé commandant du 15e corps d'armée, adresse aux troupes de la 2e division l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats de la 2e division d'infanterie,

» Par décret en date du 25 février 1891, M. le président de la République m'a placé à la tête du 15e corps d'armée à Marseille.

» Ne pensez pas qu'à l'autre extrémité de la France, sous le beau ciel du Midi, je puisse oublier les solides régiments de la 2e division au milieu desquels j'ai été si heureux pendant près de quatre ans; non, je me souviendrai toujours que c'est à vos chefs distingués, à votre esprit de travail et de discipline qu'est dû en grande partie l'insigne honneur qui m'est fait aujourd'hui.

» Conservez cet esprit et cette habitude de la règle, si faciles, du reste, aux fortes et sérieuses populations du Nord. Elevez sans cesse vos âmes à la hauteur des grands devoirs qui peuvent être imposés au soldat, et aucun sacrifice ne vous coûtera pour la défense de la patrie et du gouvernement de la République.

» MATHELIN »

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE Aîné

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

PAS-DE-CALAIS

Un meurtre à Hamelincourt. — Le parquet d'Arras, composé de MM. Guérard, juge d'instruction; Brosselard, substitut, et Balme, médecin-légiste, vient de se rendre à Hamelincourt, où un crime a été commis. Deux individus se sont disputés et l'un d'eux a porté à l'autre un coup de bêche, qui lui fracassa le crâne et atteignit la cervelle. L'état de la victime est désespéré. Le coupable est arrêté.

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure

Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve. LILLE

COUPE ET FAÇON GARANTIES 4960—34223

BELGIQUE

A la Chambre. — *Séance du 3 mars.* — Il a été fait notification de la nomination de M. Burlet comme successeur de M. Mélot.

On a ensuite discuté le budget des travaux publics.

M. De Bruyn a justifié l'attitude du gouvernement par rapport aux installations maritimes.

Il est impossible d'intervenir à Ostende aux lieu et place de la commune.

Les brise-glaces fonctionnera à Anvers l'hiver prochain. Les questions concernant Bruges et Blankenberghe sont à l'étude.

L'orateur s'est occupé longuement des travaux de la Meuse et de la Vesdre.

M. De Bruyn a déclaré que le conseil supérieur de l'industrie et l'administration des finances sont d'accord pour constater qu'il n'y a pas lieu de négocier avec la France au sujet du traité de commerce, attendu que le tarif lui-même élaboré par la commission française des droits d'entrée, équivaut à la prohibition.

En présence de cette situation, il y a lieu de s'incliner.

Il est inutile, a ajouté le ministre, de songer aux représailles; la liberté commerciale resterait une loi pour la Belgique et elle saura trouver dans d'autres pays des débouchés qui la consolerout de la fermeture du marché français.

Une protestation de conscrits. — Une partie des miliciens de Bruxelles et la levée de 1891, avant de participer au tirage au sort, ont adressé au commissaire de l'arrondissement de Bruxelles une protestation contre la conscription. Le commissaire a promis de remettre la protestation à qui de droit.

— A l'occasion de ce tirage au sort, le parti ouvrier de Bruxelles avait organisé la veille une manifestation pour protester contre le remplacement militaire.

Le cortège, composé d'un millier d'ouvriers, drapeau et musique en tête a parcouru les principales rues de la ville en chantant la *Marseillaise*. Aucun incident ne s'est produit. Un meeting a ensuite été tenu, au cours duquel ont été prononcés des discours condamnant le remplacement et revendiquant le suffrage universel.

Un congrès international des houilleres. — La fédération ouvrière de Belgique enverra quatre délégués au congrès international des houilleres qui s'ouvrira le 28 mars. Les délégués ont reçu pour mandat de préconiser la grève internationale des mineurs pour obtenir la journée de huit heures. La date de la grève n'est pas encore fixée.

Une grève. — Par suite d'une réduction de dix pour cent de leurs salaires, les ouvriers lamineurs de Baume et de Croyère se sont mis en grève.

Depuis hier, on craint une extension de ce mouvement aux laminoirs du Centre, à la Louvière où une mesure analogue est imminente.

Grande excursion à prix réduit en Italie. — Le chemin de fer du Nord met à la disposition des voyageurs du réseau des billets aller et retour, à prix réduit pour l'Italie.

1° *Excursion à Turin.* — Billets d'aller et retour de 1re et de 2e classe valables pendant trente jours, à destination de Rome, avec arrêt facultatif dans toutes les gares situées sur la ligne de Paris, Dijon, Mâcon, Culoz, Modane, Turin, Gênes, Pise, Orbetello, Rome.

Prix variant entre 253 fr. 50 et 305 francs pour la 1re classe, et entre 183 francs et 221 fr. 50 pour la 2e classse, d'après la distance de la gare de départ.

Emission des billets du 14 au 23 mars inclus.

2° *La semaine Sainte à Rome*, en visitant Turin, Gênes, Pise, Rome, Bologne, Venise et Milan, du 19 mars au 10 avril.

Cette excursion est organisée par les compagnies de chemins de fer avec le concours de l'agence des voyages économiques.

Les prix de l'excursion varient entre 513 fr. et 557 fr. 50 pour la 1re classe et entre 462 fr. et 495 fr. 50 pour la 2e classse.

Ils comprennent : 1. Les billets de chemins de fer; 2. les repas (vin compris) en Italie et séjour dans les hotels correspondants de l'Agence des voyages économiques; 3. les omnibus et voitures ; 4. la visite des monuments et musées; 5. les guides et interprètes de l'agence; le tout aux conditions du programme et de l'engagement de l'agence remis à chaque excursionniste. (Les chefs de gares tiennent ce programme à la disposition du public.)

3° *Excursion facultative à Naples*, avec visite de Capri, Pompéi et le Vésuve.

Prix en première classe, 90 fr.; en 2e classse, 80 fr.

Emission des billets jusqu'au 15 mars inclus.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 3 mars.* — Alfred Vasseur, fils J. Dersgnaucourt. — Jules Deltour, rue de Denain, 102. — Nicolas Bastens, rue Jules Desgnaucourt. — Henri Florin, rue du Coq-Français, 221. — Fernand Delnat, rue d'Italie. — Jean-Baptiste Verscheid, rue Jacquart. — Hélène Samarcq, rue de la Barbe d'Or, 19. — Louise Dervilis, rue d'Alsace, 67. — Anne Delerue, rue de la Fosse-aux-Chênes. — Germaine Herbetar, quai de Toulon. — André Debuisne, Grande-Rue, 301. — Bernard De Buscher, rue de Lille. — Henri Boutemy, Hôtel-Dieu. — Angèle Lochegnies, Grande-Rue, cour Lefebvre, 2. — *Déclarations de décès du 3 mars.* — Edouard Vandamme, 43 ans, rue des Longues-Haies, 140. — Deltour, présenté sans vie, rue de Denain, 103. — Germaine Lopoutre, 18 mois, rue d'Alma. — Marie Vandermissen, 21 ans, rue de Tilleul.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 18 au 24 février.* — Hortense Demeurisse, Grande-Rue. — Zoé Thorel, Grande-Rue. Louis Dubois, Grande-Rue. — Jean-Baptiste Podevyn, Grande-Rue. — Hélène Gallo, rue Roche. — Albert Cleu, rue de Lille. — Hector Maertens, rue de Lille. — Louis Moermal, rue Amiral Courbet. — Marie Cornille, rue du Quai. — Germaine Dequrue des Ogies. — Ferdinand Créteur, ruelle. — Germaine Verhoeven, rue de la Limite. — *Publication de mariage.* — François Coyeman, 23 ans, journalier, et Joséphine Lison, 18 ans, ménagère. — *Mariage.* — Benoit Champrest, 21 ans, boulanger, et Louisa Mille, 19 ans, modiste. — *Déclarations de décès du 18 au 24 février.* — Marie Dufermont, 65 ans 11 mois, sans profession, rue Amiral Courbet. — Marie Vermeersch, 31 ans, ménagère, rue du Boulevard. — Marceline Madou, 80 ans, sans profession, rue Neuve. — Sidonie Planel, 79 ans 5 mois, sans profession, contour du Crêchet. — Germaine Deschuyffeler, 3 mois, rue Amiral Courbet.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 1 mars.* — Georgina Bellisert, rue des Guinée-Boutellies. — Marthe Destailleur, rue de la Malcense. — Charles et Florentine Vanplaebeke, jumeaux, rue de la Blanche-Porte. — Noël Verriest, rue de Gand. — Eugénie Vercauter, rue de la Latte. — Jules Vandabroucke, à la Croix-Rouge. — Emile Deseauvages, rue des Pinte. — Edouard Tiberghien, 4 14 Mailles. — Flore Hellemont, au Blanc-Seau. — Jules Vandenbroele, rue des Piste. — *Déclaration de décès du 2 mars.* — Jeanne Duvillier, 1 an 3 mois, rue Dervaux.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 19 au 26 février.* — Céline Beauquart, le Paradis. — Pierre Demeyer, les Bâtiments. — Louis Cartier, les Durion. — Albert Bossut, la Croix-Rouge. — *Déclarations de décès du 19 au 26 février.* — Lucien Marebeaux, 2 ans, la Motte. — Henri Duprez, 77 ans, 5 mois, les Bonnets.

TEMPLEUVE-NORD. — *Déclarations de naissances du 20 au 23 février.* — Marie Aeckens, hameau de l'Hirondinière. — Raymonde Radier, rue d'Orchies. — Charles Degand, rue Neuve. — Jules Lefebvre, hameau de l'Hardinière. — *Déclaration de décès du 20 au 23 février.* — Auguste Chaffart, 57 ans, sans profession, rue de Rotbais.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 21 au 28 février.* — Léopold Mérelle, cour Saint-Pierre. — Adèle Dennis, Compas. — Clotaire Pollet, Copain. — Rachelle Decuyper, Bisquons-Tout. — Marie Deprooter, Tuquet. — Pierre Dortail, Mont-à-Leux. — Henri Vancoetsenne, Tuquet. — Léon Hoyez, Haut-Jules. — *Déclarations de décès du 21 au 28 février.* — Mélie Vanoverveldt, 11 mois, rue du Dragon. — Pierre Vandenbussche, 3 semaines, Haut-Jules. — Marie Matton, 4 mois, rue de la Verrière. — Alphonse Dazin, 45 ans, [illegible] — Eugénie Vandamme, 3 ans, Tuquet. — Jean Gerselle, 25 ans, Haut-Jules. — Gustave Lysacre, 5 mois, Nouveau-Monde. — Catherine Dacquotes, 57 ans, rue des Moulins. — *MERESCHAUX.* — *Déclarations de naissances du 21 février au 1er mars.* — Flore Dejaeger, Place. — *Publication de mariage.* — Fidèle D'heden, 30 ans, charcutier, et Eulalie Vanmarcke, 32 ans, charcutière. — *Déclaration de décès du 22 février au 1er mars.* — Georges Lanneau, 55 ans 10 mois, Barrière.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix, le jeudi 5 mars 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Fidéline-Joseph FREMAUX, veuve de M. Pierre BONTE, décédée à Roubaix, le 31 janvier 1891, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 5 mars 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Etienne DEVOUGE, époux de Dame Zoé LEPOUTRE, décédé à Roubaix, le 3 février 1891, à l'âge de 50 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. La Conférence de Saint-Vincent-de Paul fera célébrer un Obit, le samedi 7 mars, à 7 heures, en ladite église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

4 MARS 1792

L'AUTRICHE ET LA POLOGNE

Ce jour-là l'Autriche céda, et se résigna, après bien des façons, à s'asseoir au banquet où la Prusse et la Russie, ses voisines, la convioient à dépecer ensemble la Pologne; comment refuser à de si bonnes amies, tellement soucieuses de tenir leur bonne scent l'Autriche en dole et ménté, qu'elles faisaient presque mine de se jeter sur elle si elles refusait de manger la part de gâteau qu'on lui offrait; de fait, le 17 février précédent, la Prusse et la Russie venaient de conclure entre elles un traité secret pour se partager la plus grande partie de la Pologne, réservant à l'Autriche une portion pour prix de sa complicité, et le 4 mars l'Autriche donnait son adhésion au traité, il ne restait plus qu'à l'exécuter.

Il était réservé au siècle de la philosophie de voir des souverains se piquant d'être philosophes, comme Frédéric II et Catherine II, comploter la spoliation d'une nation voisine avec laquelle ils étaient en pleine paix, et l'effectuer aux applaudissements du prince des philosophes, Voltaire : c'était l'introduction dans l'Europe moderne d'une politique sans foi ni scrupules dont Frédéric II avait le premier jadis donné l'exemple en volant la Silésie à l'Autriche et qui a reçu depuis plus d'une sinistre application.

Rien ne peint mieux l'odieuse iniquité dont la Pologne allait être victime que les répugnances mêmes qu'éprouva l'impératrice d'Autriche à s'y associer, et dont des documents récemment mis au jour nous ont conservé la poignante expression. Mais Thérèse eu effet était honnête, il ne lui paraissait pas tout naturel de voler le bien de son voisin, et il ne laisse pas d'être curieux de suivre la dégradation de nuance par où elle en arriva à se convaincre qu'elle ne pouvait pas faire autrement.

D'abord c'est la révolte de la loyauté, l'honneur s'indigne, l'injustice est trop flagrante, au moins faudrait-il l'atténuer en profitant de la guerre contre les Turcs pour indemniser la Pologne par le don de la Valachie et de la Moldavie; cette simple vue est, il est vrai, impossible à réaliser, mais elle ouvre déjà la brèche par où toutes les bonnes résolutions vont passer; elle habitue à regarder l'iniquité, en la regardant, on s'aperçoit qu'il y en a une autre qui est moins de la part offerte au complice par les deux voleurs est moindre que la leur; l'iniquité serait déjà moins grande si on pouvait avoir part égale; et puis ils sont rebelles, les raisons d'équité ont été impuissantes à les arrêter, déjà ils ont fait entre eux un traité; si Marie-Thérèse ne prend pas sa part, ils prendront tout à eux deux, et alors que deviendra l'équilibre de l'Europe ?

La question change : vue de ce côté, c'est l'intérêt qui prendra place de la justice, puisque la Pologne doit être dépouillée, au moins faut-il que l'Autriche ne soit pas trop lésée, et courant sur cette pente, Marie-Thérèse finit le 4 mars par apposer sa signature au traité; elle déplore l'injustice, mais veut en profiter, comme si en la partageant elle en atténuait la portée. Mais que dira la France ? Heureusement Choiseul n'est plus là; Marie-Thérèse cherche les « raisons aux moins spécieuses » qu'elle pourra lui donner, et elle n'est pas loin d'en trouver qui ne tendent rien moins qu'à rendre la France elle même responsable de ce qui va arriver; n'est-ce pas elle qui a excité la Russie à la guerre contre la Turquie ? n'est-ce pas pour sauver la Turquie que Frédéric II offre à Catherine de dépouiller la Pologne, et l'Autriche peut-elle laisser la Russie s'agrandir à ses portes sans prendre sa part de l'agrandissement ?... Et voilà comment une honnête femme s'unit à deux voleurs pour que la Pologne fut partagée.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Directeur, M. Thierry. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. 0/0. — Jeudi 5 mars. — Une seule représentation extraordinaire. Entrées de faveur généralement suspendues. Au bénéfice de M. Stamler. CHARLES VI, grand-opera en 5 actes et 7 tableaux, musique d'Halévy. — Prix ordinaire du jeudi.

THEATRE DE SOUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède). — Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. 0/0. — Jeudi 5 mars. — Représentation de gala donnée au bénéfice de M. L. Couvreur, lyr comique, avec le concours de la société chorale la « Cœcilia ». — Spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas. Deux dames ne paieront qu'une place. — Se et dernière représentation du succès de : UN LYCÉE DE JEUNES FILLES, pièce à grand spectacle, opérette en 3 actes et 4 tableaux de M. Alex. Bisson, musique de M. L. Grégh. — Intermède. — LES DEUX SOURDS, vaudeville en 1 acte. — Ordre du spectacle : 1. Les deux Sours ; 2. Intermède ; 3. La « Cœcilia »; 4. Un Lycée de Jeunes Filles.

A NOS ABONNÉS

Nous avons la bonne fortune de pouvoir leur offrir, en ce moment opportun des grandes fêtes,

LA DESCENTE DE CROIX

de REMBRANDT

L'une des plus belles œuvres de ce grand Maître, eau-forte gravée par lui-même en 1633 et signée.

Les ép